



Déclaration du SNUipp-FSU du 1 juillet 2019

Pour cette campagne d'avancement à la hors-classe, nous tenons à rappeler, une fois encore, que nous revendiquons un avancement à la même vitesse pour toutes et tous. L'ancienneté générale des services devrait permettre des promotions déconnectées de l'évaluation professionnelle. C'est la raison pour laquelle nous défendons un avis identique pour tous les collègues.

Après analyse des documents, d'abord transmis uniquement aux représentants des personnels hors-classe, sans raison valable, nous déplorons que la proportion d'avis pénalisants ("à consolider" ou "satisfaisant") ait clairement explosé pour les nouveaux *promouvables*. Pourtant l'an dernier, nous avons déjà souligné que de nombreux collègues avaient pris ces avis comme une sanction.

En 2018, moins de 9% d'avis "à consolider" ou "satisfaisant" contre 24% cette année.

Par ailleurs, concernant les nouveaux éligibles à la hors-classe, nous constatons toujours de grandes disparités entre les circonscriptions : 66% d'avis "excellent" pour CHAUMONT ASH contre 0% pour la circonscription CHAUMONT 1er degré.

Bien que l'avis IEN ne figure plus officiellement, il paraît évident que leur évaluation est la base de l'avis définitif.

De plus, nous continuons à dénoncer le caractère immuable de ces appréciations qui ont un impact déterminant sur la carrière. Nous exigeons que ces avis puissent évoluer voire être révisés comme dans d'autres départements. Il nous semble inconcevable de figer la valeur professionnelle d'un enseignant en milieu de carrière et d'empêcher sa progression.

Imposerions-nous cela à nos élèves ? Arrêterions-nous d'évaluer leurs progrès en cours d'année ?

Pour finir, nous demandons que tous les personnels puissent accéder à la hors-classe avant de partir en retraite. Pour cela, les futurs retraités doivent être prioritaires pour ce changement de grade.